Bobigny, le 9 Juin 2016



Syndicat National de l’Education Physique

Membre de la FSU

Section Départementale de Seine Saint-Denis

Bourse départementale du Travail

1 place de la Libération. 93000 BOBIGNY

Tel : 06.10.11.64.92 / Mail : s2-93@snepfsu.net

à M. Stéphane Troussel,

Président du Conseil Départemental 93

Objet : Avenir pour la base de Champs-sur-Marne.

 Monsieur,

Comme de nombreux usagers, nous avons appris la décision de rupture, au 31 Août 2016 par le CD 93, de la convention avec l’ADAG, association en actuelle gestion du site départemental. Le CD 93 souhaitant reprendre cette gestion en « régie directe ».

Nous sommes inquiets car les équipes EPS et les chefs d’établissements, en préparation de la rentrée, se retrouvent sans interlocuteur et sans réponse quant aux séjours de rentrée organisés pour les collégiens de Seine Saint-Denis.

L’avenir à plus long terme interroge les enseignants d’EPS au même titre que l’ADAG, car aucune information n’est faite sur la transition et la poursuite (ou non) de la gestion de la base dès la rentrée de septembre 2016. Cet espace naturel est une ressource d’une valeur inestimable qu’il faut faire vivre. C’est un outil indispensable, dans le cadre des programmes d’EPS, pour la pratique des activités de plein air, pour des milliers d’élèves de collège chaque année.

Cette utilisation de la base entre dans le cadre des lois de décentralisation qui permettent l’accès des scolaires aux installations départementales. Le Conseil Départemental de l’Education Nationale (CDEN) a d’ailleurs renforcé ce fonctionnement en créant l’an dernier une ligne budgétaire spécifique pour les déplacements en transports pour la base de Champs-sur-Marne.

Il serait incompréhensible de voir cette base de loisirs ne plus fonctionner alors que la Seine Saint-Denis reste le dernier département de France en matière d’installations sportives.

En vous sollicitant pour une audience dans les plus bref délais, veuillez recevoir, Monsieur le Président, l’assurance de nos sentiments dévoués au Service Public de l’Eduction.

 Le secrétaire académique SNEP-FSU Créteil

Hugo PONTAIS

